

Des pépinières françaises au New Jersey et en Caroline : Michaux en Amérique du Nord

Jan Synowiecki – Université de Caen Normandie (HisTeMé UR 7455)

L'histoire de l'Amérique française est, assurément, en plein renouvellement : sous le double coup des avancées de l'histoire globale et de l'histoire impériale, la Nouvelle-France est désormais réinsérée dans un jeu à plusieurs échelles où interagissent les espaces caribéen, nord-américain et européen. Pour autant, si l'histoire sociale et l'histoire urbaine ont déjà bénéficié de l'élargissement de ces horizons¹, les historiennes et les historiens de l'environnement et des sciences se sont encore peu emparés de l'espace nord-américain, privilégiant les XIX^e et XX^e siècles. À ce titre, alors que l'histoire environnementale de la Nouvelle-France apparaît comme un champ de recherche prometteur², l'intégration de l'espace politique nord-américain dans un espace atlantique qui connecte les territoires plus qu'il ne les sépare paraît stimulante, notamment parce que la circulation atlantique elle-même est un enjeu de la formation et de l'administration des empires coloniaux³. Ainsi, dans la lignée des travaux de Christopher Parsons⁴ et de Thomas Wien⁵, mes recherches actuelles entendent apporter une contribution, d'une part, à l'étude des savoirs sur l'environnement nord-américain et, d'autre part, à la compréhension des modalités de leur circulation de part et d'autre de l'Atlantique.

Les premiers temps de la colonisation au XVII^e siècle laissent entrevoir le double espoir de répliquer l'environnement français outre-Atlantique et de domestiquer la nature nord-américaine. Les premiers récits de voyage de Samuel de Champlain, Marc Lescarbot, Gabriel Sagard ou Pierre Biard résonnent à l'unisson, et sont tous porteurs de cette espérance. Ils ne cessent d'insister sur le fait que les différences de nature entre les environnements nord-américain et européen sont seulement des défauts accidentels auxquels il est possible de

¹ Cécile Vidal, *Caribbean New Orleans: Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Williamsburg et Chapel Hill, Omohundro Institute of Early American History and Culture et University of North Carolina Press, 2019.

² Stéphane Castonguay, « Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 17-49 ; Benjamin Furst, « Pour une histoire environnementale "connectée" de la Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 74, n° 1-2, été-automne 2020, p. 155-183.

³ Cécile Vidal, « Pour une histoire globale du monde atlantique ou des histoires connectées dans et au-delà du monde atlantique ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 67, n° 2, 2012, p. 391-413.

⁴ Christopher M. Parsons, *A Not-So-New World: Empire and Environment in French Colonial North America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2018.

⁵ Thomas Wien, « Jean-François Gaultier (1708-1756) et l'appropriation de la nature canadienne », in Jean-Pierre Bardet et René Durocher (dir.), *Français et Québécois, le regard de l'autre*, Actes du Colloque de Paris, octobre 1999, Paris, Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, 1999, p. 73-80 ; Thomas Wien, « Guetter le rossignol : les voyages des "observations botanico-météorologiques" entre la France, le Canada et l'Europe (1740-1775) », dans Nathalie Vuillemin et Thomas Wien (dir.), *Penser l'Amérique : de l'observation à l'inscription*, Oxford, Voltaire Foundation, 2017, p. 165-194.

remédier en mettant en culture le sol de l'Amérique du Nord. Cette posture politique et épistémologique a naturellement conduit les savants à délégitimer les savoirs autochtones sur l'environnement. Cependant, la réalité était souvent tout autre sur le terrain, si bien que les autorités locales devaient composer avec un ensemble de pratiques horticoles et écologiques indigènes qui n'étaient pas systématiquement discréditées.

Les trois premiers quarts du XVIII^e siècle sont caractérisés par un scepticisme croissant quant à la possibilité de « civiliser » complètement la nature de l'Amérique du Nord, d'autant plus que le doute s'installe chez des auteurs comme le baron de Lahontan ou l'arpenteur Gédéon de Catalogne – sans parler des controverses savantes opposant Buffon ou Cornelius de Pauw, d'après lesquels le continent serait sauvage et sans histoire, à Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, partisans de la grandeur de l'Amérique⁶. Il faut également comprendre concrètement comment circulaient les végétaux et les savoirs de part et d'autre de l'Atlantique. Pour ce faire, les fonds du Muséum national d'histoire naturelle, les archives de la Marine et les Archives nationales d'outre-mer constituent des sources précieuses pour étudier de manière plus quantitative les circulations de spécimens naturalistes entre l'Amérique du Nord et la France. Tout au long du XVIII^e siècle, les difficultés de conservation, les ruptures, les pertes de commensurabilité et les « non-transferts » étaient fréquents⁷, perturbant une « machine coloniale⁸ » dont l'efficacité doit être interrogée.

Ma communication d'aujourd'hui se propose d'étudier un troisième temps de la présence française en Amérique du Nord, coïncidant avec le retour des Européens à l'observation de terrain et leur regain d'intérêt pour les plantes compatibles avec le climat européen, de la fin de la guerre de Sept Ans au début des années 1820, alors que la nécessité d'étudier la présence française en Amérique du Nord après le traité de Paris est désormais une évidence⁹. Ces pratiques d'écriture sont à inscrire dans la continuité de celles d'Alexandre Humboldt et des « voyageurs-philosophes », qui véhiculent une perception moins négative des Américains et du sous-continent, appuyée sur l'observation empirique, sur des collectes d'objets, archéologiques

⁶ Jorge Cañizares-Esguerra, *How to Write the History of the New World: Histories, Epistemologies, and Identities in the Eighteenth-century Atlantic World*, Stanford, Stanford University Press, 2001 ; Silvia Sebastiani, « L'Amérique des Lumières et la hiérarchie des races », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 67, n° 2, 2012, p. 327-361.

⁷ Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éditions des Mondes à faire, 2016.

⁸ James E. McClellan et François Regourd, « The Colonial Machine: French Science and Colonization in the Ancien Régime », *Osiris*, vol. 15, n° 1, 2000, p. 31-50.

⁹ Guillaume Teasdale et Tangi Villerbu (dir.), *Une Amérique française. Dynamiques du corridor créole, 1760-1860*, Paris, Les Indes Savantes, 2015 ; Gilles Havard, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes, 2016.

notamment, mais aussi sur des prises de mesures statistiques, d'altitude, de longitude, de latitude, qui mettent en relation géographie physique, histoire des plantes et des animaux et histoire humaine, histoire naturelle et civile. Mais ces pratiques ont également à avoir avec une nouvelle forme de présence sur le territoire nord-américain, passant par l'enquête naturaliste et la diplomatie des plantes. Ainsi, après la fin de la guerre de Sept Ans, et malgré le démantèlement territorial de son empire en Amérique du Nord, la France n'interrompt pas ses entreprises botaniques : sous l'impulsion d'André Michaux, des pépinières sont fondées au New Jersey et à Charleston en Caroline. Elles devaient permettre de cultiver des spécimens relativement onéreux chez les pépiniéristes américains afin de les envoyer au Jardin du Roi ou à Rambouillet, sous la supervision de l'abbé Nolin, directeur des pépinières en France, et des comtes de Vergennes et d'Angiviller. Alors que la jeune nation américaine n'avait pas encore développé de politique scientifique autonome et que la science du jardinage était encore embryonnaire, ce type de correspondance botanique nouée avec le Jardin du Roi était censée contribuer à mettre en œuvre des fertilisations croisées. Ainsi, la France pouvait-elle étoffer autrement son hégémonie en Amérique du Nord malgré les pertes territoriales subies, et les États-Unis bénéficier de végétaux compatibles avec son climat. Les pépinières nord-américaines, dont les archives sont conservées de part et d'autre de l'Atlantique, ont été des laboratoires de la compréhension de l'environnement américain. Leur étude, initiée par un article pionnier d'Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart¹⁰, permettrait donc de mieux saisir la construction des savoirs sur l'environnement nord-américain dans un contexte renouvelé par les révolutions atlantiques.

Une affaire de climat et d'analogies

Il est clair que la montée en puissance de la botanique économique et d'une forme de « mercantilisme vert » ont joué un rôle crucial dans l'acclimatation des arbres nord-américains en France, en particulier à Rambouillet¹¹, alors que les naturalistes insistent sur l'impérieuse nécessité de leur plantation pour lutter activement contre la déforestation et ses effets collatéraux (stérilisation et érosion des sols, désertification des milieux incultes etc.¹²). L'enjeu

¹⁰ Laurent Brassart et Émilie-Anne Pépy, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », *Dix-huitième siècle*, n° 54, 2022, p. 349-376.

¹¹ Sur Rambouillet, voir la thèse en cours de Raphaël Devred, *Le domaine de chasse de Rambouillet et le gouvernement de la nature : espace, archives, patrimoines (1783-2010)*, thèse de doctorat en histoire moderne et contemporaine, Université Paris-Saclay, sous la direction de Grégory Quenet et Anne-Claude Ambroise-Rendu.

¹² Laurent Brassart et Émilie-Anne Pépy, « L'acclimatation des arbres nord-américains... », art. cit., p. 356.

ne consistait pas simplement à orner les jardins de plantes exotiques et inconnues, ou à céder aux modes passagères de tels ou tels végétaux, mais à fonder la conservation sur des analogies et des rapports entre les propriétés des plantes étrangères et indigènes afin de réduire les importations à long terme. Ainsi, un manuscrit de la main d'Antoine de Jussieu datant probablement de 1732, signalait déjà :

« Il faut sur ces rapports fonder une conformité d'usage de celles de même genre avec les vertus des étrangères et avec la manière de les employer dans la médecine et dans les arts, manière que nous puissions perfectionner dans nos plantes¹³. »

Au tournant du XIX^e siècle, le recours à l'analogie était loin d'être une chimère discursive révolue au sein de la physiologie végétale, et si Felice Fontana récusait son utilisation dès 1767, préférant capitaliser sur des méthodes comparatives inspirées de la science classique, Augustin Pyramus de Candolle plaça au cœur de son *Essai sur les propriétés médicales des plantes* les lois de l'analogie, dont l'étude pouvait permettre de mieux restituer les « familles naturelles » et de reconsidérer les classifications¹⁴. Selon de Candolle, l'*analogie naturelle* induisait que la forme extérieure des plantes correspondît à ses propriétés médicinales. Or, la détermination de cet étroit rapport entre forme et propriétés ne relevait pas simplement de la spéculation, elle s'avérait essentielle pour la pérennité du projet physiocratique d'autarcie économique, tant valorisé dès les années 1780¹⁵. En effet, l'établissement d'analogies entre les plantes du Nouveau et de l'Ancien Monde était susceptible à la fois de limiter les asymétries en valorisant des savoirs indigènes et, à travers l'identification de végétaux analogues, de réduire à la portion congrue les dépendances économiques :

« Mais étendons nos regards au dehors de notre Europe ; et dans ce moment où de nouveaux centres de civilisation se forment de toutes parts, où les deux Amériques, le Bengale, la Nouvelle-Hollande, offrent des colonies européennes devenues maintenant indigènes de ces pays lointains, tentons de prévoir combien les médecins et les naturalistes de ces régions pourront être plus promptement et plus sûrement utiles à l'humanité, en se guidant dans leurs recherches sur la loi de l'analogie ; ils ont quitté l'Europe, enrichis de nos connaissances sur les propriétés de certains végétaux. Arrivés sur une terre nouvelle, qu'au lieu de faire des essais au hasard, ils se guident par l'analogie ; que les habitants des Indes cherchent dans leurs rubiacées un nouveau quinquina, une nouvelle garance, un nouvel ipécacuanha, et ils cesseront d'avoir besoin de recourir à l'Amérique et à l'Europe. C'est ainsi que les Américains deviendront chaque

¹³ BCMNHN, ms. 1116, « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les botanistes étrangers ».

¹⁴ Gilles Denis, « L'analogie dans les sciences du végétal : à propos des positions de F. Fontana et d'A.-P. de Candolle sur les maladies des plantes », in Marie-José Durand-richard (dir.), *L'analogie dans la démarche scientifique...*, op. cit., p. 237-281.

¹⁵ Pierre-Yves Lacour, « Les amours de Mars et Flore aux cabinets. Les confiscations naturalistes en Europe Septentrionale 1794-1795 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 358, 2009, p. 71-92.

jour plus indépendants de l'Europe, en employant aux mêmes usages que nous des végétaux analogues : leurs chênes leur fournissent le tan ; leurs pins ont de la térébenthine comme ceux de l'Europe. S'il est un pays où la théorie de l'analogie entre les formes et les propriétés peut devenir utile, c'est l'Amérique septentrionale, située à la même latitude que l'Europe, et peuplée de végétaux analogues¹⁶. »

De telles considérations étaient omniprésentes au Jardin du Roi, où les naturalistes, conscients de la nécessité des correspondances botaniques, tentaient cependant de comprendre les liens entre les plantes locales et les plantes exogènes afin de privilégier les premières. Ainsi, l'ipécacuanha¹⁷ n'était-il pas étrangement semblable à la violette, et les plantes japonaises servant à créer le papier ne correspondaient-elles pas à une espèce de mûrier blanc ? Dans cette perspective, l'acquisition de plantes étrangères devait aller de pair avec une fine connaissance des « lieux convenables pour la transplantation et la conservation de ces plantes », renvoyant aux déterminations climatiques évoquées précédemment. Le naturaliste Antoine de Jussieu maintint ainsi une active correspondance avec les membres de la Compagnie des Indes orientales, exhortant même un certain Jean-Claude Barbé à herboriser à Chandernagore en 1725¹⁸. L'un des objectifs poursuivis par les naturalistes du Jardin du Roi était de contourner le monopole hollandais dans l'océan Indien et de protéger les marchés et réseaux du royaume en valorisant les propriétés des plantes régionales¹⁹, puis d'investir l'espace atlantique pour sécuriser les approvisionnements de végétaux aux propriétés similaires de part et d'autre de l'océan. Le XVIII^e siècle fut précisément celui où se constitua progressivement un corpus de connaissances biogéographiques sur les plantes, à l'échelle mondiale, mais aussi à l'échelle du royaume. Avant les voyages d'Alexandre von Humboldt, les observations botanico-météorologiques à plusieurs échelles, les topographies médicales

¹⁶ Augustin Pyramus de Candolle, *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle*, Paris, Didot jeune, 1804, p. 11.

¹⁷ Sur cette plante, ses usages médicaux ou sa place dans le commerce des végétaux, plusieurs travaux sont à consulter : Emma Spary, « “Peaches which the patriarchs lacked” : Natural History, Natural Resources, and the Natural Economy in France », *History of Political Economy*, vol. 35, supplément annuel, 2003, p. 14-41 ; Kathleen S. Murphy, « Translating the Vernacular : Indigenous and African Knowledge in the Eighteenth-Century British Atlantic », *Atlantic Studies*, vol. 8, n° 1, 2011, p. 29-48 ; Lorelai Kury, « Botany in War and Peace : France and the Circulation of Plants in Brazil (Late Eighteenth-Century and Early Nineteenth-Century) », *Portuguese Journal of Social Science*, vol. 16, n° 1, 2017, p. 7-19 ; Londa L. Schiebinger, *Secret Cures of Slaves. People, Plants, and Medicine in the Eighteenth-Century Atlantic World*, Stanford, Stanford University Press, 2017, notamment p. 47, p. 108 et p. 115. Les sources médicales sont foisonnantes, citons à titre d'exemple : Pierre-Joseph Buc'hoz, *La nature considérée sous ses différents aspects ; ou Journal des trois règnes de la nature*, Paris, Saugran et Lamy, 1780, t. II, p. 404-409.

¹⁸ Kapil Raj, *Relocating Modern Science: Circulation and the Construction of Knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, New York, Palgrave MacMillan, 2007, p. 54-55.

¹⁹ *Ibid.*, p. 56. Voir aussi Madeleine Ly-Tio-Fane, « Pierre Poivre et l'expansion dans l'Indo-Pacifique », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 53, n° 2, 1967, p. 453-495.

et les approches de géographie comparée des climats²⁰ se conjuguèrent pour donner un aperçu le plus fin possible des variations climatiques et des vulnérabilités environnementales²¹. À travers la description des temporalités, des avances et des retards de la végétation, ces observations permettaient de mesurer les altérations du climat, voire de prendre en considération l'impact de ce dernier sur les vertus médicinales des plantes, avant que la météorologie métrique ne fit son apparition et permît d'élaborer des données susceptibles d'être mises en série²². Cette accumulation d'informations avait permis l'établissement d'une première cartographie des climats de la France, en particulier à l'instigation de Giraud-Soulavie, l'un des pionniers de la thèse de l'étagement des plantes en montagne, qui distingua six climats principaux, de la Provence au Vivarais, en articulant des données tenant compte du climat, de l'altitude et de la végétation²³. Ce fait est important, car Tessier et l'abbé Nolin au cœur du projet d'acclimatation des plantes des pays chauds en Europe, entendaient mener des recherches susceptibles de permettre la naturalisation de ces végétaux à des latitudes plus septentrionales.

À la lumière des propos de Candolle évoqués précédemment, on comprend également mieux pourquoi, à la fin du XVIII^e siècle, sans abandonner les espaces exotiques et tropicaux, les milieux ministériels et naturalistes s'intéressèrent de plus en plus à des régions du globe où les conditions climatiques et pédologiques paraissaient analogues à celles du royaume afin de soutenir les politiques de naturalisation menées au Jardin du Roi à Paris. C'est ce qui ressort de l'instruction donnée au botaniste André Michaux²⁴ pour fonder des pépinières aux États-Unis à partir de 1785 qui, outre leur rôle non négligeable dans la consolidation des relations économiques franco-américaines permise notamment par le traité d'alliance de 1778²⁵, devaient

²⁰ Jan Golinski, *British Weather and the Climate of Enlightenment*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 2008, p.7.

²¹ Odile De Bruyn, « Espèces végétales exotiques et vulnérabilité environnementale : un débat ancien ? Le cas de la Belgique (fin XVIII^e siècle-années 1950) », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], vol. 16, no 3, décembre 2016.

²² Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, « L'agir humain sur le climat et la naissance de la climatologie historique, XVII^e-XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 1, n° 62, 2015, p. 48-78, notamment p. 70-71.

²³ Laurent Brassart et Émilie-Anne Pépy, « L'acclimatation des arbres nord-américains... », art. cit., p. 361.

²⁴ Sur ce personnage, voir Auguste Chevalier, « Troisième conférence : L'œuvre des voyageurs-naturalistes et du Jardin des Plantes depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Les moyens actuels de travail du Muséum pour l'étude des plantes coloniales », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, n° 106 bis, 1930, p. 480-498 et Jean-Marie Pelt, *La cannelle et le panda. Les grands naturalistes explorateurs autour du monde*, Paris, Fayard, 1999.

²⁵ BNF, F-21249 (37), *Traité d'amitié et de commerce conclu entre le Roi et les États-Unis de l'Amérique septentrionale, le 6 février 1778*. Se reporter aussi à James E. McClellan, « André Michaux and French Botanical Networks at the End of the Old Regime », *Castanea*, n° 69, 2004, p. 69-97 ; James E. McClellan, « Versailles et Philadelphie : Benjamin Franklin et André Michaux », *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, vol. 62, n° 169, 2012, p. 517-533.

stimuler « les études et les recherches des diverses productions forestières ou herbacées même des bestiaux, gibiers et volailles » afin de faciliter leur naturalisation dans le royaume :

« Ces idées sont d'enrichir la France de toutes les productions végétales que donnent les régions étrangères et dont on pourra espérer une culture heureuse en France en les distribuant dans les différents points du royaume dont la température, le sol auront plus de rapport, plus d'analogie aux sols originaires des productions qu'on jugera bonnes à essayer en France²⁶. »

Michaux, qui bénéficiait de surcroît des recommandations du marquis de La Fayette²⁷, confirma peu de temps avant son départ pour les États-Unis le peu d'intérêt qu'avaient suscité jusqu'alors les contrées dont le climat s'avérait identique à celui du royaume, et les avantages que ce dernier pourrait retirer de sa mission²⁸. Les pépinières du New Jersey et de Charleston en Caroline devaient donc permettre de cultiver des individus relativement onéreux chez les pépiniéristes américains²⁹ afin de les envoyer au Jardin du Roi ou à Rambouillet, sous la supervision de l'abbé Nolin, directeur des pépinières en France, et des comtes de Vergennes et d'Angiviller. Cette politique mobilisa donc un vaste réseau diplomatique et naturaliste qui ne se limitait pas à la figure canonique de Michaux. Alors que la jeune nation américaine n'avait pas encore développé de politique scientifique autonome³⁰ et que la science du jardinage en était à un stade embryonnaire, ce type de correspondance botanique nouée avec le Jardin du Roi pouvait contribuer à mettre en place de judicieuses fertilisations croisées³¹. Ainsi, la France pouvait-elle étoffer autrement son hégémonie en Amérique du Nord malgré les pertes territoriales qu'elle avait subies après la guerre de Sept Ans, et les États-Unis bénéficier de végétaux compatibles avec son climat, ainsi que le rappelait Cary de Warwick, juge de l'amirauté de Virginie :

« Par un échange réciproque des productions naturelles, les habitants de deux pays éloignés peuvent non seulement en recevoir du plaisir, mais peut-être aussi beaucoup d'avantages. Et je ne connois pas deux autres contrées, comme la France & l'Amérique, qui soient plus propres à procurer ces avantages. Il y a peu de végétaux en France qui ne puissent être cultivés dans l'une ou l'autre des 13 provinces, & peu en Amérique qui ne puissent de même être cultivées en France. Voilà donc un champ vaste pour les expériences. Vous eûtes la bonté de m'informer que le gentilhomme pour qui les semences sont destinées, se feroit un plaisir de m'envoyer de France quelque chose dans le même genre, j'ai pris la liberté d'en

²⁶ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, « Instruction au S. André Michaux botaniste du Roi ».

²⁷ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, lettre de Michaux au comte d'Angiviller du 17 septembre 1785.

²⁸ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, lettre de Michaux au comte d'Angiviller du 7 septembre 1785.

²⁹ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, lettre d'Otto au comte d'Angiviller du 27 octobre 1785.

³⁰ James E. McClellan, « Versailles et Philadelphie... », art. cit., p. 517-518.

³¹ Elizabeth Hyde, « Of Monarchical Climates and Republican Soil: French Plants and American Gardens in the Revolutionary Era », in Raffaella Fabiani Gianetto (dir.), *Foreign Trends on American Soil*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2017, p. 88-110 ; Elizabeth Hyde, « André Michaux, Thomas Jefferson, and the "Injunction of Science" », *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 110, n° 2, 2022, p. 111-128.

demander, suivant la liste incluse, pourvu cependant, que cela ne vous causât point à l'un, ou à l'autre, trop d'embarras³². »

Le projet échafaudé par le comte d'Angiviller et les milieux versaillais était un projet d'« amélioration » des productions de la nature, un projet qui, dans le sillage des ambitions développées à Rambouillet autour d'un gouvernement efficient de la nature, entendait conserver les ressources pour mieux les accroître et les multiplier³³. Les ressources végétales faisaient en réalité partie d'un vaste ensemble de productions destinées au labourage et à la chasse, si bien que l'acclimatation des dindons sauvages, des perdrix et des animaux de basse-cour nord-américains étaient censés répondre à l'impératif de produire en abondance – pour ne pas dire produire l'abondance. Il s'agissait également de tirer parti de l'analogie supposée entre les climats nord-américains et français pour choisir des végétaux à la croissance rapide, dont la plantation massive serait susceptible de remédier non seulement au déboisement, mais aussi aux problèmes posés par le froid ainsi que par l'érosion et l'épuisement des sols. La valorisation des zones humides était aussi au programme de l'acclimatation des arbres nord-américains, puisque le cyprès chauve de Louisiane³⁴ (*Cupressus Disticha*) et le cèdre blanc (*Cupressus Thyoides*) étaient susceptibles de croître « dans les lieux les plus humides et même submergés³⁵ ».

Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart ont bien montré que les arbres américains connurent un regain d'intérêt dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Alors que les grandes fortunes coloniales du temps s'étaient construites sur la canne à sucre, le caféier, l'indigo ou le riz, l'attention portée aux arbres nord-américains ne prit une importance significative que lorsque les inquiétudes quant au déboisement du royaume commencèrent à trouver des échos dans la sphère publique dans les années 1730³⁶. C'est, par exemple, le comte de Buffon qui exhorta à planter des arbres du Canada, de Virginie et de Sibérie, en 1739³⁷, ou, plus tard, Duhamel du Monceau qui invitait à ne pas négliger les arbres issus de pays au climat froid³⁸.

³² AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Extrait de la lettre de M. Cary de Warwick juge de l'amirauté de Virginie, écrite à M. Oster, vice-consul de France.

³³ Grégory Quenet et Jan Synowiecki, « Ce que conserver veut dire : praxis et historicité de la nature (1770-1810) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 399, 2020, p. 97-121.

³⁴ Louis-Alexandre Tessier, « Mémoire sur quelques particularités du *Cupressus Disticha* appelé Cyprès chauve par les Américains », *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, Paris, Imprimerie Royale, 1785, p. 197-205.

³⁵ AN, O¹ 2113^A, liasse 7, Lettre de Michaux au comte d'Angiviller, 18 janvier 1786.

³⁶ Laurent Brassart et Émilie-Anne Pépy, « L'acclimatation des arbres nord-américains... », p. 351-353.

³⁷ *Mercure de France*, mai 1739, p. 887 ; Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, « Mémoire sur la conservation et le rétablissement des forêts », in *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, Paris, Imprimerie royale, 1739, p. 140-156.

³⁸ Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, Guérin & Delatour, 1755, vol. 1, p. XV-XVI.

Mais ce n'est qu'à partir des années 1750-1760, et surtout après la guerre de Sept Ans, sous l'influence des idées physiocratiques, que ce projet, d'abord préconisé et mis en œuvre parfois localement par de riches propriétaires ou des pépiniéristes³⁹, se structura progressivement.

Une asymétrie des savoirs ?

Louis-Guillaume Otto, secrétaire particulier du chevalier de la Luzerne aux Etats-Unis, puis secrétaire de légation et chargé d'affaires, était l'un des interlocuteurs privilégiés du comte d'Angiviller à New York. À l'instar de Saint John de Crèvecoeur dans son *Voyage dans la Haute Pennsylvanie et dans l'Etat de New York depuis l'année 1785 jusqu'en 1798*⁴⁰, Otto attribuait à la jeunesse de la nation américaine le fait que le jardinage était encore « ici dans son enfance » d'après ses termes :

« on est très indifférent pour toutes les améliorations de ce genre et les denrées commerçables absorbent tellement toute l'attention des Américains qu'ils ne s'occupent de leurs jardins que pour avoir quelques mauvais fruits et des légumes. J'espère cependant obtenir plusieurs caisses de Boston et de Philadelphie, mais ces envois ne seront encore faits que par des botanistes, c'est à dire par les mêmes gens qui ont depuis si longtemps lassé la patience de M. l'abbé Nolin⁴¹. »

Ce discours quelque peu condescendant à l'égard d'Américains ne disposant pas encore des savoirs et des savoir-faire botaniques nécessaires à l'épanouissement de l'horticulture se fondait certes sur une vision néo-impériale qui, dans l'après-guerre de Sept Ans, irriguait la pensée diplomatique et savante. Il s'agissait de consolider les fondations d'un empire informel construit autour de la qualité des savoirs botaniques et horticoles – dont les naturalistes français se considéraient comme les dépositaires –, dans un contexte où la crainte de se voir dépasser par les autres puissances européennes était forte⁴². Toutefois, une telle vision n'était pas entièrement dénuée de fondements. En effet, les années 1760-1780 avaient été marquées par de fortes révoltes populaires dans les campagnes nord-américaines, liées notamment à la pression démographique et au manque croissant de terre – un phénomène

³⁹ Il y a parfois une interférence entre les préoccupations utilitaires et les objectifs plus récréatifs : Sarah Easterby-Smith, « Botany as Useful Knowledge: French Global Plant Collecting at the End of the Old Regime », in Kristine Bruland *et al.*, *Reinventing the Economic History of Industrialisation*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, p. 276-289.

⁴⁰ Saint John de Crèvecoeur, *Voyage dans la Haute Pennsylvanie et dans l'Etat de New York depuis l'année 1785 jusqu'en 1798*, t. I, Paris, Maradan, 1801, p. 47. Sur Crèvecoeur, voir notamment Benjamin Hoffmann, *L'Amérique posthume. Réinventions littéraires de l'Amérique française à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

⁴¹ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, lettre d'Otto au comte d'Angiviller, 27 octobre 1785.

⁴² Elizabeth Hyde, « André Michaux... », art. cit., p. 115.

qu'avait particulièrement bien mis en avant Charles Grant dans son étude sur Kent dans le Connecticut au début des années 1960⁴³. Le manque de terre peut paraître surprenant dans un territoire virtuellement sans limite mais, selon Barbara Karsky, il était justement lié à des techniques d'exploitation encore rudimentaires, à des savoirs encore insuffisamment développés autour de la conservation du sol et à un gaspillage considérable de la terre, tous ces facteurs ayant contribué à la diminution des rendements et à l'épuisement des sols à la fin du XVIII^e siècle⁴⁴, un constat que partageaient aussi bien les voyageurs français⁴⁵ que britanniques⁴⁶. L'abondance de terres et le coût relativement modique de celles-ci constituaient un problème non négligeable, puisque les Américains pouvaient acheter plus de terre qu'ils ne pouvaient réellement en gérer, ce qui ne les incitait pas à prendre soin des exploitations, voire ce qui encourageait les propriétaires à vendre les terres une fois les sols épuisés⁴⁷. Michaux avait très bien pressenti l'importance de la première vague migratoire au-delà des Appalaches dans le dernier quart du XVIII^e siècle, une vague qui allait faire du Kentucky une « terre promise » pour accomplir le rêve agraire d'une ferme prospère⁴⁸. De nombreux habitants avaient quitté leurs habitations « pour en établir de nouvelles dans ces contrées⁴⁹ ». Par ailleurs, les méthodes de labour et les techniques pour limiter l'érosion des sols et leur appauvrissement s'avéraient insuffisantes voire nocives et contreproductives : la rotation des cultures était pratiquement inexistante, si bien que certains champs étaient laissés en jachère et en proie aux mauvaises herbes plusieurs années de suite, et l'utilisation des engrais demeurait fort limitée. Même si certains agronomes éclairés se préoccupaient de diffuser les nouveaux savoirs sur la culture des plantes dans les États du Sud⁵⁰, l'agriculture et la botanique restaient donc des disciplines balbutiantes.

⁴³ Charles S. Grant, *Democracy in the Connecticut Frontier Town of Kent*, New-York, Columbia University Press, 1961. Sur les révoltes agraires, voir aussi Barbara Karsky, « Protestation et révolte agraires dans la Révolution américaine », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 48, n° 226, 1976, p. 513-528.

⁴⁴ Barbara Karsky, « Le paysan américain et la terre à la fin du XVIII^e siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 38, n° 6, 1983, p. 1369-1391.

⁴⁵ François Jean de Chastellux, *Voyages de Mr. le Chevalier de Chastellux en Amérique*, s. 1., 1785, p. 218 notamment.

⁴⁶ Timothy Dwight, *Travels in New England and New York*, New Haven, 1822.

⁴⁷ Lucienne Néraud, « De Jared Eliot à Edmund Ruffin : l'appel à la réforme de l'agriculture américaine (1761-1861) », in Nadine Vivier (dir.), *Élites et progrès agricoles, XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 105-131.

⁴⁸ John Anthony Caruso, *The Appalachian Frontier: America's First Surge Westward*, Knoxville, UT Press, 2003 ; John Goldworthy, « Class Rivalries in Frontier Kentucky and the Applicability of Jeffersonian Agrarianism », *Historia. Eastern Illinois University*, vol. 19, 2010, p. 13-22.

⁴⁹ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Lettre de Michaux au comte d'Angiviller, 18 août 1786.

⁵⁰ Joyce E. Chaplin, *An Anxious Pursuit. Agricultural Innovation and Modernity in the Lower South, 1730-1815*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1993 ; Steven Stoll, *Larding the Lean Earth. Soil and Society in Nineteenth Century America*, New York, Hill and Wang, 2002. Voir également les propos d'Otto : « On commence à former des sociétés d'agriculture. La Caroline du sud, la Pennsylvanie et le Maryland en ont déjà établi, dont les

À partir de l'hiver 1785, André Michaux œuvra avec Otto pour trouver un terrain propice à l'installation d'un « jardin du roi » aux environs de New York. Au même moment, Otto réclama au comte d'Angiviller la fondation d'un établissement identique en Caroline et en Géorgie⁵¹, laquelle n'intervint qu'en 1788. Facilitées par la bonne entente avec les institutions américaines, les démarches aboutirent rapidement et permirent à Michaux de faire l'acquisition d'un terrain de 200 acres (une superficie supérieure aux 30 acres demandées) situé à Bergen, à l'ouest de New York, terrain dont il pouvait jouir en son nom propre mais qu'il pouvait léguer aussi à ses héritiers⁵². L'emplacement du terrain était idéal, car il était situé à proximité de New York et de l'Hudson, c'est-à-dire des voies de communication idoines pour le transport des plantes. Les débuts du jardin du roi dans le New Jersey furent cependant chaotiques et trahissaient des difficultés inattendues, loin de l'image d'Épinal d'une machine coloniale efficiente et parfaitement huilée⁵³. En effet, il était alors monnaie courante de considérer que les arbres nord-américains étaient plus faciles à acclimater que leurs homologues d'Asie ou d'Amérique du Sud, notamment en raison de leur abondance et de l'apparente facilité du transport. Or, les sources contredisent quelque peu cette vision triomphaliste et permettent d'interroger sous un autre angle la supposée supériorité des naturalistes français en matière de capacité à préserver les végétaux. Les lettres de Michaux au comte d'Angiviller témoignent d'une réelle angoisse quant à la juste conservation des arbres :

« Je ne suis pas sans crainte à leur arrivée à New York car il y a plusieurs arbres susceptibles de geler dans les caisses si le froid y est trop rude. Pour prévenir ce danger je recommande au jardinier de se trouver au débarquement et de faire transporter immédiatement ces caisses à bord du paquebot françois s'il s'y trouve, parce que les plantes ne gèlent pas dans les navires⁵⁴. »

« Quant aux arbres d'agrément j'aurois bien voulu vous en envoyer davantage, mais nous avons été tellement contrariés par la gelée et les neiges, qu'il nous reste beaucoup d'arbres faute de mousse pour les emballer⁵⁵. »

« J'y ai vu beaucoup d'arbres intéressants, mais les semences de la plupart sont déjà tombées et perdues. Les gelées que nous avons éprouvé en arrivant ici et les neiges survenues quelques jours

membres sont pour la plupart grands propriétaires et très instruits. », AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Lettre d'Otto au comte de Vergennes, 14 mars 1786.

⁵¹ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Lettre d'Otto au comte d'Angiviller, 25 novembre 1785.

⁵² AN, O¹ 2113^A, liasse 5, « Traduction d'un acte de l'État de New Jersey qui permet au S. André Michaux d'acheter des terres dans ledit état sous de certaines conditions en date du 2 mars 1786 ».

⁵³ James E. McClellan, François Regourd, *The Colonial Machine, French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, Turnhout, Brepols, 2011.

⁵⁴ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Lettre de Michaux au comte d'Angiviller, 26 décembre 1786.

⁵⁵ AN, O¹ 2113^A, liasse 7, Lettre de Michaux au comte d'Angiviller, 18 janvier 1786.

après m'ont empêché d'exécuter ce que Monsieur le comte de Capellis m'avoit conseillé et j'aurois risqué des dépenses inutiles en remontant avers Albany avec les matelots du paquebot⁵⁶. »

Même lorsque des caisses de plantes parvenaient à leur destination finale, leur état de conservation laissait présager une acclimatation sous forte tension, pour ne pas dire sérieusement compromise, à l'instar des trois caisses de plantes envoyées du jardin royal de Québec en 1718, et dont on convenait alors qu'elles seraient difficiles à semer, « étant fort dérangées et à demy sèches⁵⁷ ». Cette problématique demeura des plus aiguës jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, constituant le versant délicat de cet « empire fragile » qu'a pu évoquer Dorit Brixius notamment⁵⁸. Ainsi, une lettre adressée à André Thouin le 1^{er} novembre 1788 évoquait la conservation relativement satisfaisante des caisses de plantes expédiées depuis Manille et Java par un botaniste espagnol, Francisco Noroña, et la comparait avec le piteux état dans lequel les caisses précédentes étaient parvenues à Paris :

« Le tout, à en juger au moins extérieurement est en bon état, et j'espère que les raretés contenues en cet envoy nous dédommageront des dépenses inutiles faites pour beaucoup d'autres. Tout cela était, à la vérité, en fort mauvais ordre dans un double panier à demi déchiré. Plusieurs sacs ou sachets s'étoient brisés par le frottement du transport, en sorte que beaucoup de choses s'étoient répandues dans le fond⁵⁹. »

Pierre-Yves Beaurepaire a rappelé combien l'horizon de la collecte des plantes et celui de leur conservation avait leur destin lié à celui des vicissitudes de la guerre, et plus particulièrement de la guerre maritime car, en dépit des progrès notables de la navigation, les conditions de transport demeuraient sujettes à bien des aléas qu'il était souvent difficile d'éviter complètement⁶⁰. L'inconstance et l'irrégularité avec lesquelles les caisses de plantes parvenaient en métropole obligeaient les jardiniers locaux ou missionnés par le pouvoir royal à anticiper les désagréments de végétaux en envoyant des doublons, ainsi que le fit André Michaux en 1786 depuis les pépinières américaines. Il adressa en effet une caisse au comte d'Angiviller à Versailles et une autre au Jardin du Roi à Paris avec quelques fougères et plantes supplémentaires ne figurant pas sur le catalogue⁶¹. Dans ces circonstances, il était indispensable de former des garçons jardiniers aptes à assurer la logistique de la préservation des végétaux. Lorsque Thouin recommanda, pour les pépinières américaines mises en place dès 1785, un

⁵⁶ AN, O¹ 2113^A, liasse 7, Lettre de Michaux au comte d'Angiviller, décembre 1785.

⁵⁷ AN, B¹ marine 29, f^o 1.

⁵⁸ Dorit Brixius, *French Empire on the Ground: Plants, Peoples, and Knowledge in the Service of Eighteenth-Century Isle de France*, thèse de doctorat en Histoire et Civilisations, sous la direction de Stéphane Van Damme, Institut universitaire européen de Florence, Florence, 2017, p. 273-303, notamment p. 276-280.

⁵⁹ AN, AJ/15/511, n^o 482.

⁶⁰ Pierre-Yves Beaurepaire, *Les Lumières et le monde. Voyager, explorer, collectionner*, Paris, Belin, 2019, p. 88-89.

⁶¹ AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Lettre de Michaux au comte d'Angiviller du 13 mai 1786.

jardinier du nom de Thuillier et natif de Creil, il informa néanmoins le comte d'Angiviller de son inquiétude vis-à-vis des dommages qu'occasionnerait une fuite des talents jardiniers vers les espaces coloniaux, potentiellement nuisible au Jardin du Roi parisien, ne pouvant se retrouver qu'avec de simples manœuvres :

« La presse est sur nos garçons jardiniers, en voilà cinq qui me sont demandés depuis quatre mois pour différentes parties du monde. Le 1^{er} par M. l'Escalier commissaire ordonnateur de Cayenne pour l'emmener dans cette colonie. Le 2nd par M. de Caradeu pour son habitation de St Domingue. Le 3^e par M. de La Pérouse pour l'expédition autour du monde. Le 4^e par M. de la Rivière pour son habitation de port au Prince, et le 5^e pour l'Amérique septentrionale⁶². »

Conclusion

L'étude des pépinières française aux Etats-Unis offre ainsi un cas d'école exemplaire des transformations des savoirs naturalistes et des nouvelles opportunités offertes par la « diplomatie des plantes » à la fin du XVIII^e siècle. La réorientation de la collecte d'essences végétales exotiques vers des spécimens provenant de climats identiques répondait à une nouvelle conception, doublement utilitariste et physiocratique, des cultures utiles au développement du territoire. Cependant, il faut bien se garder d'une vision irénique de ces pépinières, qui matérialisaient tangiblement la difficulté à garantir la conservation des plants et des semences, et qui traduisaient la méfiance des experts français vis-à-vis des savoirs horticoles développés – ou non – outre-Atlantique.

Si notre connaissance de l'acclimatation des arbres nord-américains en France à la fin de l'Ancien Régime, durant la Révolution française et sous le Consulat puis l'Empire a considérablement progressé, il reste encore beaucoup à comprendre de l'histoire de ces établissements sur le sol américain, si bien qu'une exploration plus approfondie des fonds d'archives locaux permettrait de mieux saisir les logiques environnementales et foncières à l'œuvre. Ce sera l'objet d'un prochain séjour de recherche aux États-Unis en 2024.

⁶² AN, O¹ 2113^A, liasse 5, Lettre de Thouin au comte d'Angiviller du 5 août 1785.